

Thierry Roche :

« Nous cherchons aujourd'hui à dessiner des lieux "habités" »

L'un des architectes stars de la région lyonnaise se penche avec philosophie sur ce que les propriétaires et les utilisateurs attendent d'un bâtiment d'entreprise. La performance énergétique, très présente via les réglementations, serait aujourd'hui surclassée par le confort d'usage.



Avec le Grenelle de l'environnement, la France a connu une accélération des performances environnementales des bâtiments. Les réglementations thermiques se sont montrées très exigeantes. De nombreux bâtiments sont même allés au-delà. Où en sommes-nous en 2017 ?

Thierry Roche : En réalité, en France, nous avons été bons dès les années 80 et 90. Persuadés que le baril de pétrole atteindrait rapidement 250 \$, nous avons développé une vraie culture de l'économie d'énergie. Mais précisément, l'approche environnementale n'avait été prise en compte que dans sa dimension énergétique. Un problème, une solution. De la verticalité pure ! Puis dans les années 2000 on s'est aperçu que l'on ne travaillait peut-être pas assez pour l'usager. Celui-ci n'avait pas forcément sollicité la performance et ne l'avait pas toujours comprise. Par ailleurs, l'économie n'a pas toujours été perçue car le coût d'entretien des installations a souvent augmenté en parallèle.

Nous sommes donc progressivement passés de la performance énergétique à la performance d'usage afin de remporter l'adhésion des gens ; et à l'utilisation de technologies moins coûteuses. Finalement, nous allons créer des lieux confortables qui permettent de créer du lien social. Nous cherchons aujourd'hui à dessiner des lieux « habités ».

Il y a neuf ans, vous avez été pionnier du bâtiment à énergie positive « tous usages » avec la Cité de l'environnement de Saint-Priest dans laquelle vous avez vos propres bureaux. Vous avez donc pu vous-même observer et comprendre ces phénomènes...

T. R. : Nous l'avons expérimenté, en effet. Pour obtenir la performance, nous avons dû apprendre à vivre ensemble. Exemple : pas de machine à café dans chaque bureau ni de frigo dans chaque entreprise mais un seul équipement



commun à la cafétéria. Et puis nous sommes revenus sur certains concepts. Les brise-soleil et les courants d'airs ne sont plus gérés automatiquement mais manuellement pour plus de confort réel. D'autres éléments fonctionnent très bien, comme le jardin partagé. S'il y a une voie vers le transhumanisme et une autre vers la décroissance, à la Cité de l'environnement, nous nous situons entre les deux. Nous avons appris à co-concevoir les bâtiments tertiaires avec les utilisateurs, à appréhender le fait que les entreprises changent et que les bâtiments doivent être modulables. Ou encore que chaque société abrite des gens de tous âges et qu'il s'agit de ne pas mettre en difficulté les uns ou les autres. Plus globalement, nous sommes entrés

dans une phase sérendipitaire, avec des lieux non figés qui donnent de la place à l'inattendu face à la rigidité des certifications.

La future réglementation thermique 2020 prévoit la généralisation des bâtiments énergie positive. Est-ce réellement possible à des coûts raisonnables ?

T. R. : Nous sommes allés loin dans la performance et nous observons aujourd'hui un ralentissement du fait, comme je l'ai dit, d'une concentration accrue des concepteurs sur la performance d'usage. Nous acceptons maintenant de monter le chauffage de 1° pour se sentir bien, quitte à augmenter sa consommation de 15 %. Il est possible de trouver des parades en remplaçant par exemple les ordinateurs classiques par des portables. Quoiqu'il en soit, nous n'avons pas atteint le maximum de la performance énergétique et nous nous dirigeons bien vers la RT 2020, ne serait-ce que pour abaisser encore les charges et permettre aux promoteurs de remplir les bureaux. Dans la conception intrinsèque de ce genre d'ouvrage, nous sommes aujourd'hui bien meilleurs, sans coût supplémentaire. Certains matériaux ont vu par ailleurs leur prix baisser comme le triple vitrage. L'isolation par l'extérieure reste encore chère mais on peut souvent s'en passer. Concrètement, les sauts à effectuer pour la RT 2020 sont aujourd'hui très faibles. Comme d'habitude, le travail consistera à trouver l'équilibre entre coût de l'investissement et coût de fonctionnement.

Quels matériaux pourrait-on voir apparaître qui rendraient plus facile l'obtention des performances attendues ?

T. R. : En matière d'isolation, il y a actuellement des tests avec des peintures thermiques, issues de l'aérospatial. Ou encore des vitrages photovoltaïques.

Quid des matériaux dits « sains » ?

T. R. : C'est un souci permanent qui va de pair avec la conception. De nombreuses questions sont là : celle des polluants de l'air, celle du son. Celle de lumière aussi : les gens ne doivent pas être déphasés. Et celle de la profondeur du champ visuel qui joue énormément sur le bien-être.

Au-delà de la consommation d'un bâtiment, il y a la question de son énergie grise et du cycle de vie de ses matériaux...

T. R. : C'est un vrai sujet, en effet. Mon cabinet a travaillé sur l'Ecole des ponts ParisTech avec l'objectif d'avoir un impact carbone 0 sur 100 ans, c'est-à-dire y compris après démolition. Cela impose d'étudier le cycle de vie de chaque matériau. Le tout à mêler aux considérations de performance et de santé...

Pour répondre aux questions de performance énergétique, d'énergie grise, de confort et de santé, le bureau en bois est-il une solution ?

T. R. : Les résultats sont en effet plus faciles à atteindre avec le bois. Problème : le savoir-faire n'est pas vraiment développé en France. Et la filière bois n'est pas organi-



Pour Paristech, Thierry Roche a conçu un bâtiment 0 carbone sur 100 ans.

sée. Dans d'autres pays, ces constructions se développent même si le « tout bois » est rare. J'ai déjà vu un immeuble en bois en R+13 ! Personnellement, j'ai conçu un bâtiment de logements R+10 en bois mais avec un noyau de béton, à Grenoble. Il y a là-bas des considérations de sismicité et il faut trouver un moyen de rigidifier les bâtiments.

Propos recueillis par Alban Razia

Atelier Thierry Roche et Associés

Thierry Roche, architecte DPLG, a créé son agence il y a 20 ans à Tassin-la-Demi-Lune, rejoint il y a quelques années par trois associés. L'entreprise possède une antenne à Saint-Priest, au sein de la Cité de l'environnement, livrée en 2008 et conçue par Thierry Roche comme le premier immeuble à énergie positive tous usages de France. L'Atelier Thierry Roche et Associés emploie aujourd'hui 20 personnes pour 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Il travaille en France et à l'étranger. Tandis qu'une agence devrait ouvrir prochainement à Montréal, son siège devrait déménager en 2018 à Lyon dans un bâtiment high-tech et « wellness ».

Présent dans l'immobilier d'entreprise et l'habitat, Thierry Roche développe aussi des prestations en urbanisme, et s'acharne à œuvrer pour l'écologie dans tous ses domaines d'intervention. Parmi ses chantiers actuels, citons le Puisoz à Vénissieux (logements, bureaux, magasins Ikea et Leroy-Merlin...), un ensemble de 10 logements de luxe sur l'ancien hôpital de l'Antiquaille à Lyon, ou encore le parking Saint-Antoine, toujours à Lyon.

A.R.